

monde. Il nous faudrait écrire ici une page bien sombre de l'histoire d'une nation aujourd'hui amie. Et nous nous privons bien à regret de la narrer. Qu'il nous suffise de rappeler à nos lecteurs l'immortel poème de Longfellow, si propre à leur faire connaître le long martyr des Acadiens et à leur faire aimer ces fiers rejetons de la race française.

Lorsque la paix fut conclue, un certain nombre d'Acadiens parvinrent à rentrer dans la Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile du Prince-Edouard et dans le Nouveau-Brunswick. Ils se dispersèrent le long des côtes afin de ne pas être trop inquiétés, et vécurent ainsi, presque ignorés, du produit de la chasse et de la pêche.

C'est de ces différents groupes que descend la population française qui habite aujourd'hui les provinces maritimes.

A l'époque de la cession définitive de l'Acadie, en 1763, le nombre des Acadiens atteignait à peine quatre mille. Le recensement de 1881 en accuse 108,601 pour les trois provinces maritimes seulement, car il y en a d'autres qui vivent dans la province de Québec et dans quelques états limitrophes de la république voisine.

Voilà certes un développement encore plus phénoménal que celui des Canadiens-Français. Et il nous a paru intéressant de savoir ce qu'étaient devenus ces Français complètement isolés depuis plus d'un siècle et de la France et des Canadiens-Français au milieu de l'élément anglo-saxon qui, en 1881, ne comptait pas moins de 820,696 habitants.

A cet effet, nous avons parcouru les provinces maritimes en tous sens. Et, en faisant part à nos compa-